

Fiche mémo

Poussières de farine

POURQUOI EST-CE UN RISQUE ?

La farine est la **première cause d'asthme professionnel** en France (20 % des cas) qui peut être reconnu en maladie professionnelle (tableau 66). C'est une substance très **volatile** qui peut **pénétrer profondément dans vos voies respiratoires** ou irriter votre peau.

QUELS SONT LES RISQUES POUR VOTRE SANTÉ ?



Risques respiratoires : rhinite (nez bouché, écoulement), asthme (toux, essoufflement).



Risques cutanés : eczéma (rougeurs, démangeaisons sur les mains et le visage).



Risque de sécurité : une forte concentration de poussières de farine dans l'air présente un risque d'explosion.

LES BONS RÉFLEXES AU POSTE DE TRAVAIL

Pour limiter les émissions de poussières au quotidien, adoptez ces bonnes pratiques.

Au pétrin :



Versez l'eau avant d'ajouter la farine.



Utilisez un pétrin avec un capot plein et étanche.



Posez le sac sur le pétrin et coupez-le proprement aux ciseaux avant de le vider sans le secouer.



Réalisez le premier mélange (frasage) en 1^{ère} vitesse.

À la diviseuse :



Privilégiez des machines « à faible émission de farine » équipées de joints et d'évents pour canaliser la poussière.

Lors du fleurage :



Étalez la farine sans la projeter et avec des gestes doux.



Utilisez une farine à faible indice de pulvérulence (moins volatile).



Évitez les courants d'air qui dispersent les poussières.

Fiche mémo

Poussières de farine

LE NETTOYAGE : L'ASPIRATEUR, VOTRE MEILLEUR ALLIÉ

Le nettoyage est une phase critique d'exposition. Il est impératif de changer vos habitudes :



OUI



- **à l'aspiration** : utilisez un aspirateur industriel adapté aux poussières de farine (filtre classe M ou HEPA).
- **au nettoyage à l'humide** : lingettes , serpillère ...



NON



- **au balai et à la soufflette** : Ces outils remettent les poussières en suspension dans l'air, ce qui les rend inhalables par tous.

REMARQUE

Tenues de travail : Ne secouez jamais vos vêtements ou les textiles de fabrication.



PROTECTIONS INDIVIDUELLES

Le port d'un masque (type FFP2) est recommandé lors des phases les plus exposantes (vidage de sac, nettoyage complexe).



QUAND FAUT-IL ALERTER LE MÉDECIN ?

Signes d'alerte : si vous toussiez, éternuez ou avez les yeux qui piquent de façon répétée au travail, parlez-en à votre médecin traitant et/ou lors de votre visite médicale.

